



Fraternité Saint-Pie X District du Canada

Centre Saint-Joseph, 1395 rue Notre-Dame, Saint-Césaire, Qc., J0L 1T0
Tél. +1 450 390 1323 - www.fsspx.ca

1^{er} avril 2019

Le signe de la Croix

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Commençons cette lettre par un peu de philosophie, pour mieux comprendre ce qui se passe au Québec. Un signe est quelque chose qui conduit à la connaissance d'autre chose. La fumée, par exemple est le signe du feu, un panneau routier nous indique la route à suivre. On peut considérer le signe soit dans son aspect matériel – par exemple un panneau en bois, peint en rouge, ou un drapeau fleurdelysé, soit dans son aspect formel, c'est-à-dire en tant que signifiant quelque chose – par exemple un arrêt ou un pays précis. Enfin, un même signe peut signifier plusieurs choses. La couleur rouge, par exemple, peut signifier la charité, le martyre, ou le communisme... Appliquons maintenant cela à notre histoire.

En 1534, Jacques Cartier plante une croix à Gaspé, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, pour essayer de faire comprendre aux autochtones que « dans la Croix était notre salut ».

En 1643, une croix en bois fut érigée par Paul Chomedey de Maisonneuve, fondateur de la colonie de Ville-Marie, pour accomplir un vœu qu'il avait fait à la Sainte Vierge après avoir prié pour l'arrêt d'une inondation dévastatrice.

En 1937, encore à Montréal, un crucifix a été installé dans la salle du conseil municipal. « Par ce geste », a déclaré timidement ces derniers jours Mgr Lépine, archevêque de Montréal, « les élus de l'époque exprimaient la reconnaissance de notre histoire et de nos racines. (...) »

Il continue : « On apprend aujourd'hui (le 20 mars 2019) que le crucifix qui orne les murs de l'hôtel de ville sera retiré et transféré dans un musée attenant. Cette décision appartient aux élus qui représentent la volonté des Montréalais qui sont tous citoyens à part entière de notre société. Du point de vue de la transmission des valeurs de vie spirituelle, de vivre-ensemble et de solidarité, le crucifix a toujours son sens en ce qu'il exprime et résume ce qui anime la population montréalaise, depuis la fondation de notre ville et constitue un héritage dont nous pouvons tous être fiers ».

Malheureusement, l'archevêque de Montréal ne se souvient plus du sens formel du signe de la Croix, ni de l'intention des fondateurs de sa ville. Il n'en voit qu'un aspect bien matériel, un signe quelconque qui « exprime et résume ce qui anime la population montréalaise » d'aujourd'hui. Monseigneur pourtant est bien au courant de la cinquantaine d'églises vides, à vendre, ou converties en condominiums, de son archidiocèse. Sans parler des couvents... Ces jours-ci, encore, les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, fondées par Jérôme de la Dauversière, et arrivées à Ville-Marie en 1659, viennent de quitter leur Hôtel-Dieu après 360 ans de service... Non, la population montréalaise de 2019 n'est pas animée par la croix comme les fondateurs, eux, l'étaient.

Les documents historiques le proclament clairement : les véritables motifs des fondateurs de Ville-Marie sont indubitablement religieux et dénués de tout intérêt matériel. Ces motifs se résument ainsi : d'abord et avant tout, la gloire de Dieu, puis la conversion et la sédentarisation des Amérindiens, tout cela appuyé sur les aumônes et la prière. La foi, l'espérance et un grand souci de charité sont les vertus dominantes qui ont soutenu les efforts et l'engagement des fondateurs de Ville-Marie.

Le signe de la croix dérange depuis l'an 33 jusqu'à aujourd'hui. Saint Paul disait déjà : « Nous, nous prêchons un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les Gentils ». (1 *Cor.*, I, 23)

Les ennemis de notre sainte religion la connaissent parfois mieux que beaucoup de ses membres, et surtout la signification de nos signes religieux. Une animatrice de radio, S. Durocher (S.D.), agressive et sans foi, a très bien compris, bien mieux que l'archevêque, le sens d'un crucifix soit au Conseil Municipal soit encore plus haut, à l'Assemblée Nationale. Elle l'exprime dans un débat avec le maire Jean Tremblay (J.T.) le 21 mars dernier. C'est bien triste de voir à quel niveau on est descendu dans notre province autrefois si catholique. Voici quelques passages de cette entrevue :

S.D. : « Le crucifix qui est à l'Assemblée Nationale (à Québec) a été mis là par Maurice Duplessis pour rappeler aux élus provinciaux l'alliance entre l'Église catholique et l'État. Donc c'était le symbole de ça, et c'était pour rappeler aux élus que la loi de Dieu était plus importante que la loi des hommes. (Beaucoup aujourd'hui) considèrent que c'est un non-sens puisque l'on ne veut pas rappeler aux élus que la loi de Dieu est plus importante que la loi des hommes. Vous, M. Tremblay, trouvez-vous que la loi de Dieu est plus importante que la loi des hommes ? »

J.T. : « C'est sûr, voyons donc ! »

S.D. : « Pardon ? Pardon ? La loi de Dieu plus importante que la loi qui est votée démocratiquement dans l'Assemblée Nationale au Québec ? »

J.T. : « Il faut être orgueilleux pour poser une question de même. C'est de dire que les hommes sont plus forts que Dieu. »

S.D. : « Vous êtes en train de me dire que Dieu est plus important que les hommes ? Que la loi de Dieu est plus importante qu'une loi votée démocratiquement ? »

J.T. : « C'est sûr ! »

Voilà où nous sommes arrivés depuis la révolution tranquille : le monde à l'envers. Il ne leur reste plus qu'à se proclamer dieux, comme les empereurs de jadis, de s'ériger des statues et d'exiger, sous peine de mort, l'adoration de tous leurs esclaves.

Et que font, que disent nos évêques pendant tout cela ? Nous revivons vraiment la Passion : quand Notre Seigneur se fit arrêter, battre, cracher dessus, flageller, crucifier, ses Apôtres, sauf saint Jean, étaient tous absents, silencieux. L'Église, qui vit sa Passion en ce moment, revit la même chose aujourd'hui avec les évêques, ils sont comme absents, et surtout silencieux.

Prions tout de même que comme les Apôtres, dont ils sont les successeurs, eux aussi se réveillent, reviennent pour défendre la foi en Notre Seigneur et, forts de la force du Saint-Esprit, proclament « à temps et à contre-temps » qu'« il n'est sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes par lequel nous devions être sauvés » (*Actes*, IV, 12). Car « Il s'est abaissé lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu L'a souverainement élevé, et Lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur. » (*Phil.*, II, 8-11) « Par ce signe tu vaincras ! »

Nouvelles du District

- Nous avons la joie d'accueillir en ce mois d'avril monsieur l'abbé Arnaud Rostand, ancien supérieur du Canada (2006-2008), qui revient au pays en tant que secrétaire du district, en résidence à Saint-Césaire.
- L'abbé Alexandre Lambert, de Lévis, a reçu le sous-diaconat au séminaire Saint-Pie X à Écône en Suisse le samedi 6 avril.

Bien vôtre, en ce temps de la Passion et de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



Abbé Daniel Couture